



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DE LA

COMMISSION POLITIQUE (PC)

Vendredi 14 mai 2021

par visioconférence

095 PC 21 F | Original : anglais | mai 2021

LISTE DES PARTICIPANTS

Président de la commission	Lord CAMPBELL OF PITTENWEEM (Royaume-Uni)
Rapporteur général	Brendan Francis BOYLE (États-Unis)
Rapporteuse de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN	Sonia KRIMI (France)
Rapporteur de la sous-commission sur les relations transatlantiques	Ahmet YILDIZ (Turquie)
Président de l'AP-OTAN	Gerald E. CONNOLLY (États-Unis)
Secrétaire générale de l'AP-OTAN	Ruxandra POPA
Délégations membres	
Albanie	Mimi KODHELI Xhemal QEFALIA
Allemagne	Dagmar FREITAG Wolfgang HELLMICH Karl A. LAMERS Alexander S. NEU Ulla SCHMIDT
Belgique	Wouter DE VRIENDT Theo FRANCKEN Annick PONTHER
Bulgarie	Hristo Georgiev GADZHEV
Canada	Leona ALLESLEV Pierre-Hugues BOISVENU Michel BOUDRIAS Cheryl GALLANT John Norman MCKAY Marilou MCPHEDRAN
Croatie	Ante BACIC
Danemark	Mads FUGLEDE
Espagne	Luis RODRIGUEZ-COMENDADOR
Estonie	Kerstin-Oudekki LOONE
États-Unis	Brett GUTHRIE Rick LARSEN Filemon VELA Dina TITUS
France	Jean-Jacques BRIDEY Marianne DUBOIS Françoise DUMAS Gilbert ROGER
Grèce	Marietta GIANNAKOU Theodora TZAKRI
Hongrie	Mihaly BALLA Zsolt NEMETH
Islande	Njall Trausti FRIDBERTSSON

Italie	Paolo FORMENTINI Luca FRUSONE Guglielmo PICCHI
Lettonie	Ojars Eriks KALNINS
Lituanie	Audronius AZUBALIS
Luxembourg	Lydia MUTSCH
Macédoine du Nord	Arber ADEMI
Norvège	Liv Signe NAVARSETE
Pays-Bas	Bastiaan van APELDOORN Alfred ARBOUW Ruben BREKELMANS Rudolf KOOLE
Pologne	Przemyslaw CZARNECKI
Portugal	Marcos PERESTRELLO DE VASCONCELLOS Adao SILVA
République tchèque	Jan FARSKY Josef HAJEK
Roumanie	Sorin Mihai GRINDEANU Silviu Nicu MACOVEI Nicoleta PAULIUC
Royaume-Uni	Lord ANDERSON Alec SHELBROOKE John SPELLAR Bob STEWART
Slovaquie	Juraj KRUPA
Slovénie	Branko GRIMS
Turquie	Osman Askin BAK Utku CAKIROZER Ahmet Berat CONKAR Ilhan KESICI Faik OZTRAK
Délégations associées	
Arménie	Viktor YENGIBARYAN
Autriche	Reinhold LOPATKA
Azerbaïdjan	Ziyafat ASGAROV Siyavush NOVRUZOV
Géorgie	Irakli BERAIA George KHELASHVILI
Serbie	Andrijana AVRAMOV Dragan SORMAZ
Suède	Annicka ENGBLOM Karin ENSTRÖM Kenneth G. FORSLUND Pal JONSON Laila NARAGHI Kalle OLSSON Hans WALLMARK
Suisse	Josef DITTLI Ida GLANZMANN-HUNKELER
Ukraine	Solomiia BOBROVSKA Yehor CHERNIEV

Parlement européen

Juozas OLEKAS
Tom VANDENKENDELAERE

Partenaire régional / Membre associé méditerranéen de l'AP-OTAN

Délégations des membres associés

Algérie
Maroc

Abdelhak BENBOULAI
Slimane EL OMRANI

Observateurs parlementaires

Assemblée du Kosovo
Kazakhstan

Driton HYSENI
Erlík TAIZHANOV

Intervenants

Gudrun PERSSON,

Professeure associée et directrice de
recherche adjointe du programme
d'études sur la Russie et l'Eurasie à la
FOI (agence suédoise de recherche sur
la défense)

Secrétariat international

Andrius AVIZIUS
Clara DE LATAILLADE
Jailee RYCHEN

Directeur, commission politique
Assistante de recherche
Coordinatrice, commission de la défense et de
la sécurité

Vendredi 14 mai 2021

I. Observations liminaires de Lord Campbell of Pittenween (Royaume Uni), président de la commission politique

1. Dans ses observations liminaires, le président, **Lord Campbell of Pittenween** (UK) remercie la délégation de la Suède auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, qui accueille cette session de printemps en ligne, et donne quelques informations pratiques sur le déroulement de la réunion.

II. Adoption du projet d'ordre du jour [075 PC 21 F]

2. Le projet d'ordre du jour [075 PC 21 F] est adopté.

III. Adoption du compte rendu de la réunion de la commission politique tenue les 19 et 20 novembre 2020 [212 PC 20 F]

3. Le compte rendu [212 PC 20 F] est adopté.

IV. Table ronde sur les défis sécuritaires et politiques émanant de la Russie

- Examen de l'avant-projet de rapport général intitulé *Relever les défis géopolitiques et idéologiques lancés par la Russie* [020 PC 21 F] et présenté par **Brendan Boyle** (États-Unis), rapporteur général

4. Le rapporteur général, **Brendan Boyle** (US), indique d'emblée que l'avant-projet de rapport devra être mis à jour pour refléter certains faits survenus récemment, dont la concentration de troupes militaires à la frontière ukrainienne. Il souligne ensuite que les relations entre la Russie et l'Ouest n'ont jamais été aussi tendues depuis la fin de l'ère soviétique ; la communauté transatlantique doit se montrer extrêmement vigilante. Le régime de M. Poutine a un caractère de plus en plus idéologique, ce qui limite les possibilités d'un rapprochement. La Russie connaît un déclin économique, mais elle conserve un solide potentiel militaire. De surcroît, elle a mis au point un formidable arsenal de techniques « hybrides » qu'elle utilise sans modération contre ses voisins, certes, mais aussi – et de plus en plus – contre des pays de l'OTAN.

5. La Russie compte peu d'alliés, mais elle exerce une grande influence sur le Bélarus. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue l'alignement stratégique croissant entre Moscou et Pékin, qui travaillent de concert à la propagation d'assertions hostiles à l'Ouest. Face à une Chine soucieuse de s'imposer, d'aucuns plaident instamment pour un réchauffement des rapports avec la Russie, l'objectif étant d'empêcher la formation d'un bloc sino-russe. Le rapporteur général se prononce plutôt pour une politique reposant sur la constance, la prévisibilité et l'attachement à un ordre international fondé sur des règles. Il se dit préoccupé par l'activisme et l'influence croissants de la Russie au Moyen-Orient et en Afrique.

6. Le rapporteur général insiste sur la nature de plus en plus autoritaire, répressive et violente du régime. Des fissures apparaissent toutefois, comme l'attestent les protestations qui ont suivi la tentative d'assassinat visant une figure de l'opposition, Alexeï Navalny, en août 2020. Alors qu'il prépare les élections à la Douma convoquées pour septembre 2021, le pouvoir est confronté à une situation intérieure difficile sur laquelle viennent se greffer la mauvaise gestion de la pandémie, les événements au Bélarus et l'agitation politique qui secoue plusieurs régions de Russie.

7. Le rapporteur général recommande que le concept stratégique de l'OTAN soit actualisé de manière à ce qu'il reflète l'état actuel des relations avec la Russie. La double stratégie de l'OTAN, qui consiste à combiner défense et dialogue, conserve sa pertinence, mais les perspectives d'un véritable dialogue restent minces et il conviendrait de privilégier de nouveaux investissements dans un dispositif crédible de défense et de dissuasion sur les flancs Nord, Est et Sud-Est de l'Alliance, d'une part, et de donner la priorité à la résilience pour parer aux menaces hybrides provenant de la Russie, d'autre part. Il conviendrait également de réduire la dépendance vis-à-vis des sources énergétiques russes, ajoute le rapporteur général, qui rappelle que la transition vers une économie verte est aussi une question de sécurité nationale. Les sanctions doivent être maintenues et l'Alliance doit réfléchir aux moyens d'apporter son appui à la société civile russe afin de balayer toute accusation de russophobie. Le rapporteur général conclut en affirmant qu'il est nécessaire de continuer à soutenir l'Ukraine et la Géorgie : aider ces pays à devenir des exemples de réussite équivaldrait à envoyer un message fort au peuple russe.

- **Exposé intitulé *Les priorités de la politique de sécurité de la Russie : un point de vue suédois* et présenté par Gudrun Persson, professeure agrégée et directrice adjointe du programme d'études sur la Russie et l'Eurasie de l'agence suédoise de recherche pour la défense (FOI)**

8. **Kenneth Forslund** (SE) présente **Gudrun Persson**, éminente spécialiste de la Russie. M^{me} Persson souligne pour commencer la nécessité d'une analyse de ce pays à un moment où son attitude semble imprévisible. Du point de vue des Russes, c'est l'Ouest qui attaque la Russie, ce qui leur donne prétendument le droit de riposter. Les objectifs du Kremlin sont clairs : il entend obtenir la reconnaissance d'une sphère d'influence russe, réécrire l'ordre sécuritaire euro-atlantique et instaurer son propre régime autoritaire. Il veut donc ressusciter la Russie en tant que grande puissance par des moyens militaires et non militaires selon la doctrine Guérassimov. La Russie a tiré la leçon de son passé, s'agissant de combler le fossé technologique qui la séparait de l'Europe, comme l'atteste l'ampleur de ses programmes d'armement. L'intervenante qualifie le comportement russe de répressif à l'intérieur de ses frontières et agressif à l'étranger, et souligne que Moscou voit, dans les aspects idéologiques et territoriaux de ses revendications quant à l'établissement d'un nouvel ordre mondial, une manière de rectifier des injustices de l'histoire.

9. M^{me} Persson admet qu'il n'existe actuellement aucun signe d'une éventuelle modification de la politique étrangère russe, mais un changement de cap peut toujours survenir à l'improviste, comme cela a été le cas avec l'invasion de la Crimée. Tout mouvement dans le sens d'un renversement de cette tendance doit essentiellement être endogène. Pour l'instant, les Russes se considèrent menacés par l'existence même de l'Ouest ; il convient donc que les pays occidentaux se gardent de toute naïveté dans leur dialogue avec Moscou. Il faut des politiques fermes et cohérentes face aux manœuvres de la Russie, qui entretient un climat d'incertitude pour semer la discorde au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. Enfin, M^{me} Persson appelle de ses vœux une reconstruction de l'expertise sur la question russe, dont une grande partie a été démantelée dans les années 1990 et 2000.

10. Au cours de la discussion qui suit cet exposé, **Audronius Azubalis** (LT) fait part de ses doutes quant à l'efficacité de cette double stratégie et se prononce plutôt pour un gel des comptes bancaires et des avoirs des oligarques russes, de même que pour l'application d'autres sanctions si Moscou ne change pas de politique. Par ailleurs, il suggère qu'au prochain sommet de l'OTAN, la Géorgie et l'Ukraine reçoivent une feuille de route en vue de leur entrée dans l'Organisation, car il ne convient pas que la Russie puisse influencer sur les décisions de cette dernière en la matière. En revanche, **Sonia Krimi** (FR) est favorable à la double stratégie et s'interroge sur les moyens d'influencer la Russie. M^{me} Persson insiste sur

l'utilité du dialogue, auquel on a recouru même pendant la Guerre froide, mais elle ajoute qu'il ne faut pas se montrer naïf.

11. **Luca Frusone** (IT) se demande si les sanctions occidentales contre la Russie peuvent déboucher sur un rapprochement de la Russie et de la Chine. Le président de l'Assemblée, **Gerald E. Connolly** (US) fait observer que les différences historiques et culturelles entre les deux pays rendent improbable l'avènement d'une alliance en bonne et due forme. M^{me} Persson ajoute que les relations entre Moscou et Pékin se fondent sur des intérêts pragmatiques et ne peuvent certainement pas être assimilées à une quelconque alliance. **Ojars Eriks Kalnins** (LV) observe que la Russie est peut-être en train de sonder les intentions de la nouvelle administration américaine et la solidité des relations entre les États-Unis et l'Union européenne, des relations qui ont été affaiblies. Il souhaite que le rapport fasse mention du groupe informel établi par l'Assemblée pour soutenir la Crimée. **Mimi Kodheli** (AL) s'interroge sur le rôle que pourraient jouer l'émancipation et l'intégration de la Serbie eu égard à l'influence de la Russie dans les Balkans occidentaux. **Marilou McPhedran** (CA) voudrait savoir quelles sont les recommandations à respecter dans la prise de contacts avec des personnalités de la société civile et, singulièrement, avec les dirigeantes d'associations féminines. Le rapporteur général convient que les contributions de telles dirigeantes doivent être mises en valeur. Il reconnaît l'importance des Balkans occidentaux pour l'OTAN. M^{me} Persson ajoute que les autorités russes considèrent les grandes figures de la société civile et les membres de l'opposition comme une menace majeure. Elle constate aussi que la Russie tient rarement ses promesses à la Serbie. **Siyavush Novruzov** (AZ) parle de l'influence de Moscou dans le Caucase du Sud. **George Khelashvili** (GE) évoque la détermination de la Géorgie à mener à bien ses réformes et à rejoindre l'OTAN malgré l'agression russe. Il rappelle que la délégation de son pays a déposé des amendements au rapport. Il se demande comment améliorer la sécurité dans la région de la mer Noire. **Yegor Cherniev** (UA) s'interroge, lui aussi, sur la voie à suivre en ce qui concerne cette région et souscrit à la recommandation sur l'indépendance vis-à-vis des ressources énergétiques de la Russie telle que formulée par le rapporteur général. Celui-ci souligne combien il est important que la Géorgie reste attachée aux réformes et à l'intégration euro-atlantique. Il admet que l'élargissement est l'une des grandes questions qui se posent aujourd'hui à l'OTAN.

V. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur les partenariats de l'OTAN (PCNP) intitulé *L'agenda de l'OTAN quant au maintien de la sécurité en Méditerranée* [021 PCNP 21 F] et présenté par Sonia Krimi (France), rapporteure

12. La rapporteure, Sonia Krimi (FR), commence son intervention en précisant le thème principal du rapport, à savoir les aspects géopolitiques et sécuritaires touchant à la région méditerranéenne, dont elle rappelle l'importance stratégique que lui confère sa position à l'intersection des grands axes politiques, économiques et énergétiques de la planète. En conséquence des bouleversements politiques survenus dans la région depuis 2010 – et qui ont atteint leur paroxysme en Syrie, en Iraq et en Libye –, l'intervention de l'Alliance s'est intensifiée, mais des divergences sont apparues entre Alliés autour de problèmes sécuritaires spécifiques. Il convient de relever divers exemples encourageants de démarches diplomatiques et de dialogue qui ont atténué ces divergences et ouvert la voie à un règlement des différends. Il faut cependant que l'Alliance élabore une stratégie ferme, claire et cohérente visant à mieux définir son rôle dans la lutte contre les menaces observées dans le voisinage méridional. Il convient de ne pas oublier que des acteurs extérieurs – dont la Russie, la Chine et les monarchies du Golfe – se montrent de plus en plus actifs dans la région méditerranéenne.

13. La rapporteure se félicite qu'une étape ait été récemment franchie en Libye avec la formation d'un gouvernement provisoire dit « gouvernement d'entente nationale », mais elle invite instamment la communauté internationale à rester vigilante, car la situation dans le pays

demeure préoccupante. Évoquant les tensions en Méditerranée orientale, elle constate que l'OTAN joue un rôle d'intermédiaire d'une grande importance. Elle salue la reprise des pourparlers entre la Turquie et la Grèce en janvier dernier, de même que celle des entretiens informels au sujet de la Chypre. La prochaine version du rapport contiendra une vue d'ensemble du conflit israélo-palestinien. Les événements récents ont souligné la nécessité d'une solution politique. La rapporteure demande qu'un terme soit mis sans attendre à toutes les violations du droit international.

14. Passant à l'implication de l'Alliance dans les affaires régionales, la rapporteure fait valoir que les ambitions méditerranéennes de cette dernière sont bien peu de choses par comparaison avec les actions menées sur le flanc Est. Elle préconise une intensification des consultations entre Alliés au sujet de leurs rôles respectifs et une meilleure compréhension de la région grâce à la mise à contribution des compétences du pôle OTAN pour le Sud et à l'extension de la dimension politique du Dialogue méditerranéen. De surcroît, elle estime que les moyens de la région en matière de défense collective et de gestion des crises doivent être consolidés et qu'il faut inciter les pays alliés à participer en plus grand nombre aux exercices régionaux.

15. Au cours de la discussion qui suit la présentation du rapport, **Marietta Giannakou** (GR) parle du rôle des parlementaires dans la défense de la sécurité et de la stabilité dans la région par la promotion du respect des traités et des règles internationaux. **Ahmet Yildiz** (TR) évoque les amendements déposés par la Turquie, dont ceux qui concernent Chypre et le différend gréco-turc. Il déplore l'échec des pourparlers entre Ankara et Athènes autour de la question chypriote après l'accession de l'île à l'Union européenne. Il se dit en désaccord avec les passages du rapport consacrés à la Libye et rappelle que les autorités turques soutiennent le gouvernement reconnu par les Nations unies. Il ajoute que si elle n'est pas partie à la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), la Turquie n'en respecte pas moins les principes de la proportionnalité et de la supériorité de la géographie. En réponse, la rapporteure appelle une fois encore au dialogue entre les parties, y compris dans le cas du conflit israélo-palestinien. Elle remercie la délégation de la Turquie pour ses amendements ; une partie d'entre eux seront assurément pris en compte, tandis que d'autres devront être examinés de plus près. M^{me} Giannakou ajoute que la délégation de la Grèce déposera elle aussi des amendements et conclut en exprimant son désaccord quant à l'interprétation turque de la CNUDM.

VI. Examen de l'avant-projet de rapport de la sous-commission sur les relations transatlantiques (PCTR) intitulé *Le lien transatlantique et le partage des charges dans un environnement stratégique en mutation* [022 PCTR 21 F] et présenté par Ahmet Yildiz (Turquie), rapporteur

16. **Ahmet Yildiz** (TR) présente son avant-projet de rapport, qui traite des moyens de redynamiser le lien transatlantique et de répartir plus équitablement les charges entre Alliés, dans le contexte du processus « OTAN 2030 ». Dressant la liste des événements qui ont façonné l'environnement politique dans lequel l'Alliance opère actuellement, il rappelle que la pandémie de Covid-19 a permis aux pays alliés de faire la preuve de leur aptitude à coopérer de manière effective en cas de crise. Dans l'environnement stratégique de l'après-Covid, ces pays devront se tourner davantage vers le multilatéralisme et en faire plus avec des ressources limitées pour, tout à la fois, relever les défis sécuritaires « habituels » et faire face à la montée de la concurrence géopolitique émanant de la Russie et la Chine. La conjoncture politique offre par ailleurs de nouvelles possibilités de revigorer les relations transatlantiques compte tenu, tout particulièrement, des déclarations de la nouvelle administration américaine en faveur du multilatéralisme.

17. Le rapporteur passe en revue les conclusions de l'avant-projet de rapport en commençant par la nécessité de renforcer, au moment de l'*aggiornamento* du concept stratégique de l'OTAN, l'attachement à la solidarité transatlantique, laquelle repose sur le partage de valeurs démocratiques et sur les trois missions fondamentales de l'Alliance. Premièrement, les consultations politiques peuvent être étendues dans le but d'intensifier le dialogue, de réduire autant que possible les tensions internes et d'accroître la cohésion de l'Alliance. Deuxièmement, il sera essentiel d'assurer un financement adéquat de la défense, au vu des défis complexes auxquels l'Alliance sera confrontée dans le monde de l'après-Covid. Le rapporteur demande à tous les Alliés de confirmer, lors de leur prochain sommet, leur détermination à atteindre les objectifs chiffrés (2 % et 20 %) fixés au sommet du pays de Galles. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité de réfléchir à de nouvelles solutions pour assurer un partage des charges plus équitable qui prendrait notamment en considération le rôle essentiel joué par les pays alliés situés sur les flancs de l'Alliance et auxquels doit revenir une aide plus substantielle. Troisièmement, l'influence grandissante de la Chine, les actions menées par ce pays dans le contexte de la pandémie et l'oppression qu'il exerce sur les Ouïghours ont réuni les conditions propices à l'élaboration d'une stratégie transatlantique commune et plus cohérente envers Pékin ; une telle stratégie devrait se concentrer sur la concurrence plutôt que sur la confrontation, de manière à protéger les intérêts alliés tout en évitant une nouvelle « Guerre froide ». Quatrièmement, l'OTAN doit poursuivre la construction d'un partenariat effectif avec l'Union européenne et saluer les efforts déployés par celle-ci pour bâtir une capacité de défense européenne plus solide et plus efficace, dans la mesure où ces efforts contribuent à un partage des charges équitable entre les deux rives de l'Atlantique et associent pleinement des Alliés non européens. Enfin, le principe d'un engagement collectif des partenaires transatlantiques doit s'appliquer à l'ensemble des missions et des opérations de l'OTAN : une focalisation excessive sur la répartition des tâches risquerait d'entraîner une fragmentation de l'Alliance. En Afghanistan, par exemple, les Alliés doivent coordonner leurs actions dans la perspective du retrait prévu.

18. Pour conclure, le rapporteur se félicite de l'aptitude de l'OTAN à dégager des consensus en dépit d'intérêts et de priorités divergents et souligne combien il est important d'adapter et de réinventer l'Alliance pour lui permettre de mieux relever les nouveaux défis qui lui sont lancés.

19. La discussion qui suit la présentation du rapport se concentre sur le partenariat entre l'OTAN et l'Union européenne. M^{me} Giannakou fait valoir que la participation des Alliés non européens doit se faire dans le respect du cadre régissant la coopération entre les deux entités. **Juozas Olekas** (PE) s'interroge sur les moyens de consolider les relations entre l'OTAN et l'Union européenne. Le rapporteur émet des doutes quant aux initiatives militaires de l'Union européenne qui n'associent pas des Alliés non européens. Il mentionne à cet égard l'exemple de l'opération *Irinj*, dans le cadre de laquelle les avis de certains pays alliés n'ont pas été pris en considération, ce qui a engendré des frictions. Il souligne aussi que les débats autour des problèmes interalliés permettront d'améliorer la cohésion de l'Alliance et que la notion d'inclusion est d'une importance cruciale pour les initiatives en matière de défense.

VII. Activités futures de la PCNP et de la PCTR

20. Le président invite **Karl A. Lamers** (DE) à parler des activités de la PCNP.

21. M. Lamers signale d'abord l'invitation de la sous-commission à la réunion de l'UNIC du 8 février, réunion à l'ordre du jour de laquelle figuraient le partenariat étendu avec l'Ukraine et la contribution dynamique de ce pays à la sécurité euro-atlantique. Le 18 mars, la PCNP a participé avec la CDS et le GSM à un séminaire en ligne sur les ramifications des « printemps arabes » de 2011. Les 12 et 13 avril derniers, l'intervenant a co-présidé une visite virtuelle conjointe de la PCNP et de l'ESCTD en Pologne. Il remercie la délégation de ce pays et

appelle l'attention sur les débats importants consacrés au Bélarus. La PCNP envisage d'effectuer au mois de novembre une visite conjointe en Espagne avec le GSM pour discuter des problèmes qui se posent sur le flanc Sud.

22. Le président indique que la PCTR est en contact avec les délégations des Pays-Bas et du Canada au sujet de visites prévues pour le second semestre. M. Yildiz suggère que la visite potentielle au Canada comprenne des réunions à Vancouver qui porteraient sur les questions propres à la région Asie-Pacifique, ainsi que sur les relations avec la Chine.

VIII. Date et lieu de la prochaine réunion

23. Le président indique que la prochaine réunion de la commission politique se tiendra à Lisbonne durant la session annuelle, qui aura lieu du 8 au 11 octobre 2021.

IX. Observations de clôture

24. Le président remercie les participants pour le sérieux et le caractère constructif de leurs interventions. Il remercie aussi la délégation de la Suède d'avoir accueilli cette réunion en ligne et se félicite du fort niveau de participation. Enfin, il remercie les interprètes et le personnel du secrétariat international de l'Assemblée pour leur précieuse contribution à la réunion.

25. **Le président lève la séance.**

26. Un enregistrement de cette réunion peut être visionné sur [la chaîne YouTube de l'AP-OTAN](#).
